

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

UOB: le recteur obtient le quitus des administrateurs

R.H.A
Libreville/Gabon

L'UNIVERSITE Omar-Bongo (UOB) a tenu hier son 6e Conseil d'administration après deux années d'interruption.

Quatre points étaient inscrits à l'ordre du jour. En première heure, les administrateurs réunis autour du Pr Patrick Mouguiama-Daouda, président du Conseil, ont présenté les bilans moral et financier de l'exercice 2020-2022. Après avoir donné quitus à l'actuel recteur de cet établissement universitaire, Pr Mesmin-Noël Soumaho, ils ont examiné le budget prévisionnel qu'il a présenté.

Le bilan moral a essentiellement porté sur deux constats. Le premier est le dépeuplement du corps enseignant. Depuis deux ans, l'université Omar-Bongo a enregistré un certain nombre de décès et un départ à la retraite d'un certain nombre de professeurs de rang magistral. Ce qui, selon le recteur, pose un problème en termes de ratio et d'encadrement

particulièrement pour la formation doctorale.

L'aspect sécuritaire n'était pas en reste. Les conseillers membres ont suggéré la mise en place d'une police universitaire qui pourrait restaurer l'équilibre.

L'aspect calendaire a porté sur le mouvement observé pendant la crise sanitaire qui n'a pas fini de perturber la poursuite des enseignements.

Le bilan financier, quant à lui, a porté sur l'examen du budget de cet établissement. Un budget, semble-t-il, insuffisant en raison des charges élevées de l'UOB.

“Nous avons attiré l'attention de la tutelle et des administrateurs sur le fait que les budgets ne sont pas toujours totalement exécutés. Ce qui fait en sorte que nous nous retrouvons avec des dettes intérieures, notamment en termes de vacation”, explique le recteur.

À cela s'ajoute la baisse des recettes propres du fait du nombre des étudiants qui a diminué de façon drastique dans cette université.



Photo: SNN

Le budget alloué à l'UOB ne permet plus de couvrir toutes les charges.



REMERCIEMENTS

Jacqueline OLOUO, Paul TOUNGUI, Norbert OKOUMA, ESSANGABELA APOLI Pulchérie, ESSANGABELA M'PIGA Aline épouse KOUADIO, leurs enfants et petits-enfants, sensibles aux très nombreuses marques d'affection, de compassion et de soutien témoignées par les parents, amis, connaissances et alliés suite au décès

le 1er septembre 2022, de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère

Henriette ASSOMO veuve ESSANGABELA David "Tsombe", et ne pouvant les remercier individuellement, les prient tous de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

La messe de quarantaine sera célébrée le samedi 29 octobre 2022 à Okondja.

